



FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES
JEUNES CONTREVENANTS

LA FONDATION DE LA DEUXIÈME CHANCE

Nomination – Gouverneure de la FQJC

12 octobre 2018

Mme Julie Morin / École La Passerelle – Cité des Prairies

Depuis sa création, la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants aussi appelée « La fondation de la deuxième chance », peut, lors de son assemblée générale annuelle, nommer au titre de gouverneur(e) toute personne qui a eu un apport significatif et exceptionnel dans les activités de la fondation.

Permettez-moi quelques petits rappels historiques :

1. Créée ici même dans ces lieux en 1978, notre fondation s'appelait à l'origine Fondation Citée des Prairies ;
2. Le premier président du conseil d'administration de la fondation fut nul autre que le psychiatre Bruno Cormier, lui-même l'un des signataires du refus global il y a de ça 70 ans. Et devinez quoi ? M. Cormier fut également l'une des premières personnes à être nommée au titre de gouverneur de la FQJC

Revenons maintenant à Mme Julie Morin qui, bien sûr, n'est pas l'une des signataires du refus global. En fait visiblement elle n'y a même pas assisté : elle est beaucoup trop jeune !!!

Ce qu'elle a fait ne paraîtra pas dans les grands journaux (pour ce qui en reste), ni aux nouvelles à la télévision. Ce qu'elle a fait pour notre fondation depuis de nombreuses années a pourtant marqué plusieurs personnes. Ces personnes, ce sont les jeunes en difficulté, plus particulièrement ceux qu'on nomme aujourd'hui « Jeunes contrevenants ». Et si l'on se fie à la date où cette photo a été prise, soit le 26 mai 2002, cela fait donc au moins 16 ans que cette DAME collabore avec la fondation pour repérer au centre Cité des prairies et dans les autres centres jeunesse du Québec, le jeune ou la jeune qui mériterait de bénéficier de nos bourses d'études.

Pendant toutes ces années et malgré toute la mouvance des milieux, Mme Julie Morin a tenu le phare et a gardé contact avec la FQJC. Les membres bénévoles des comités disparaissaient au fur et à mesure du temps et des réorganisations mais elle a continué à collaborer avec nous et à tout faire pour nous référer des jeunes méritants.

Un des faits marquants de notre partenariat avec Mme Julie Morin a été l'organisation d'un événement aussi particulier que rare, celui d'une randonnée de moto inoubliable qui s'est terminée à l'intérieur des murs de la Cité. Une rencontre extraordinaire entre jeunes en garde fermée, motocyclistes et les professionnels intervenants, professeurs, formateurs. Cet événement a été un succès à bien des égards mais surtout parce qu'il a permis de rehausser la capacité des gens de la communauté à croire dans le potentiel de ces jeunes et dans la valeur des professionnels qui les encadrent.

Administrateurs

Gilles Roussel
Président

Réjean Tardif
Vice-président et directeur-
Exécutif, Trésorier

Clément Laporte

René-André Brisebois

Viateur Paiement

Étienne Choquette

Claude Hallée
Coordonnateur général

Mme Julie Morin a aidé plusieurs jeunes en difficulté en les guidant et en les orientant vers des programmes adaptés pour chacun d'eux. Pour certains d'entre eux, elle les a aidés à obtenir des bourses d'études.

On ne peut compter les jeunes qui ont bénéficié des bourses et autres programmes de la FQJC grâce à l'engagement et au dévouement de Mm Julie Morin. Mais nous n'en n'avons pas besoin pour reconnaître son apport à notre fondation et surtout à notre clientèle. Nous n'avons qu'à penser au jeune qui a reçu la bourse Marie-Anne Bouchard lors de la prise de photo de 2002. Ce jeune doit avoir une trentaine d'année maintenant et on peut s'imaginer qu'il doit se rappeler qu'un jour, une personne a crue en lui et a présenté sa candidature pour l'obtention d'une bourse de la FQJC. Au-delà des bourses, chacun des jeunes qu'elle a croisés a plus que tout reçu d'elle une dose d'espoir et c'est quelque fois bien suffisant pour changer une vie.

Pour une fondation comme la nôtre, qui vise une clientèle à prime abord pas très « glamour », ce fut un réel atout de croiser un jour une Mme Julie Morin qui s'est révélée être une partenaire aussi volontaire que rigoureuse et capable de croire dans le potentiel de ces jeunes en difficultés.

Non elle n'a pas signé le refus global ! Mais elle a signé un mot d'espoir pour plusieurs jeunes depuis toutes ces années et son nom mérite d'être gravé sur le même tableau d'honneur que le Dr Cormier.

Mme Julie Morin pour votre engagement, votre dévouement aux services des jeunes contrevenants et votre indéfectible collaboration avec la FQJC, lors de sa réunion de mai dernier, les membres de l'assemblée générale ont unanimement résolu de vous nommer Gouverneure de notre fondation.

Recevez toutes nos félicitations et nos remerciements

Claude Hallée
Coordonnateur général

Rejean Tardif
Vice-président